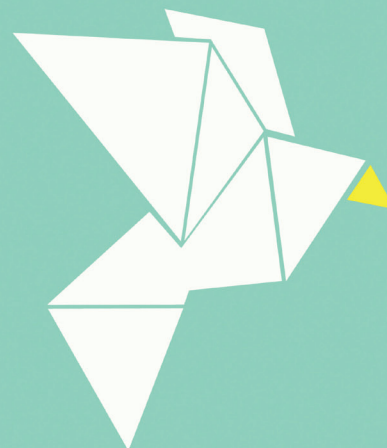


LE DÉNI



LA CONSCIENCE



L'ENGAGEMENT

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX



LE 21 SEPTEMBRE 2014

REJOIGNEZ-NOUS
SUR « COLLECTIF
21 SEPTEMBRE »



www.21septembre.org

ATTICHE RÉALISÉE PAR AMANDINE CHARPOT

CONTACT PRESSE :
SEHADE MAHAMMEDI
presse@21septembre.org
01 40 12 72 34

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

4 - 5

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

7

DÉCLARATION SUR LES DROITS DES PEUPLES À LA PAIX

8

RÉSOLUTION DE L'ONU 55/282 DU 7 SEPTEMBRE 2001

9

LA CULTURE DE PAIX

10/11

UNE AFFICHE POUR LA PAIX : LE PARTENARIAT AVEC LE GRETA

12/13

LE COLLECTIF 21 SEPTEMBRE

14/21

PROGRAMME



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En cette année 2014, année du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'héritage de la Paix et le renoncement à la violence sont au centre du débat sourd qui se joue dans tous les domaines de la vie quotidienne, le vocabulaire de guerre dans nos rues, la guerre économique, les interventions armées dans l'actualité. Tout ceci est à mettre en relation avec les défis sociaux et environnementaux pour qu'à l'occasion de la Journée internationale de la Paix la population française soutienne la déclaration de l'ONU sur le droit des peuples à la paix, dont c'est le trentième anniversaire, comme l'y invite le Secrétaire général de l'organisation.

Dans cette déclaration adoptée par l'Assemblée générale, la communauté internationale déclare :

Exprimant le désir et la volonté de tous les peuples d'éliminer la guerre de la vie de l'humanité et, surtout, de prévenir une catastrophe nucléaire mondiale...

1. Proclame solennellement que les peuples de la Terre ont un droit sacré à la paix;
2. Déclare solennellement que préserver le droit des peuples à la paix et promouvoir la réalisation de ce droit constituent une obligation fondamentale pour chaque État;
3. Souligne que, pour assurer l'exercice du droit des peuples à la paix, il est indispensable que la politique des États tende à l'élimination des menaces de guerre, surtout de guerre nucléaire, à l'abandon du recours à la force dans les relations internationales et au règlement pacifique des différends internationaux sur la base de la Charte des Nations Unies;
4. Lance un appel à tous les États et à toutes les organisations internationales pour qu'ils contribuent par tous les moyens à assurer l'exercice du droit des peuples à la paix en adoptant des mesures appropriées au niveau tant national qu'international. »

L'ONU, dont la création marque un changement profond dans la façon de penser le monde, a été constituée au nom de « Nous les peuples des Nations Unies ». La France, pays hôte de l'UNESCO dont le niveau d'instruction et de liberté civile permet à l'ensemble de la population d'exprimer son attachement à ces aspirations collectives, est en mesure de rappeler l'importance de cet héritage.

Le Mouvement de la Paix, conscient de la valeur du travail des organisations internationales, de la richesse du tissu associatif et de l'immense préoccupation de la société française, appelle chacun individuellement et collectivement à soutenir la coopération internationale et les perspectives d'avenir contenues dans l'adoption de la culture de paix et de la non-violence en se joignant au collectif 21 septembre pour célébrer la Journée internationale de la paix (www.21septembre.org) et en organisant des rassemblements et des initiatives sur tout le territoire.

Le Mouvement de la Paix réaffirme son refus de la guerre avec les mots de Jacques Prévert « Quelle connerie la guerre » (#QCLG) ainsi que la nécessité de la transition pacifiste « désarmer pour développer ». En 2014, une nouvelle fois et avec la conscience que « Rien n'est plus puissant qu'une idée dont le temps est venu »¹, mettons nous tous ensemble en marche pour la Paix.

¹ Victor Hugo



EN 2014, UNE NOUVELLE FOIS ET AVEC LA
CONSCIENCE QUE « RIEN N'EST PLUS PUISSANT
QU'UNE IDÉE DONT LE TEMPS EST VENU »,
METTONS NOUS TOUS ENSEMBLE EN MARCHE
POUR LA PAIX.



DÉCLARATION

« Nous ne sommes plus aujourd'hui qu'à 100 jours de la Journée internationale de la Paix, à l'occasion de laquelle l'Organisation des Nations Unies engage tous les pays, les peuples et les citoyens à renoncer au conflit et à promouvoir l'harmonie. Cette année, la Journée sera consacrée à la commémoration du trentième anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration sur le droit des peuples à la paix, qui consacre le principe selon lequel l'instauration de la paix et de la sécurité est un préalable au progrès durable et au plein exercice des droits et libertés fondamentaux. Ce message est également au cœur du plan d'action « Les droits avant tout », qui a pour but d'aider la communauté internationale à réagir rapidement et de façon concertée face aux violations des droits de l'homme, souvent annonciatrices de crimes plus graves encore. Au cours des 100 prochains jours, il faudra que l'humanité tout entière défende le droit à la paix en exhortant les combattants à déposer leurs armes. Ensemble, marquons notre solidarité à l'égard des

civils auxquels le terrorisme et la guerre ont coûté la vie, à l'égard des familles traumatisées qui n'ont plus ni maison ni avenir et à l'égard des pays dont le niveau de développement est revenu plusieurs décennies en arrière. L'histoire montre que même les conflits les plus violents ont une fin et que la paix finit par prévaloir et la réconciliation par triompher. Le 21 septembre, des concerts seront organisés partout dans le monde, dans des villes grandes et petites, dans des zones de conflit et des régions en paix, afin que chacun puisse faire passer cette leçon fondamentale et célébrer la valeur de la diversité humaine et l'unité qui fait notre force. À présent que le compte à rebours commence, j'engage donc tous ceux qui sont épris de paix à œuvrer, avec leurs amis, leurs voisins, leur gouvernement et les organisations locales, à promouvoir l'exercice du droit des peuples à la paix. »



DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Déclaration
sur les droits
des peuples
à la paix

Approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 39/11 du 12 novembre 1984

L'Assemblée générale,

Réaffirmant que la mission principale de l'Organisation des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales,

Ayant à l'esprit les principes fondamentaux du droit international énoncés dans la Charte des Nations Unies,

Exprimant le désir et la volonté de tous les peuples d'éliminer la guerre de la vie de l'humanité et, surtout, de prévenir une catastrophe nucléaire mondiale,

Convaincue que l'absence de guerre est, au niveau international, une condition primordiale du bien-être, de la prospérité matérielle et du progrès des États, ainsi que de la réalisation complète des droits et des libertés fondamentales de l'homme proclamés par l'Organisation des Nations Unies,

Consciente que, en cette ère nucléaire, l'instauration d'une paix durable sur la Terre est une condition primordiale de la préservation de la civilisation humaine et de la survie de l'humanité,

RÉSOLUTION 39/11
DU 12 NOVEMBRE 1984

Reconnaissant que chaque État a le devoir sacré d'assurer aux peuples une vie pacifique,

1. Proclame solennellement que les peuples de la Terre ont un droit sacré à la paix;
2. Déclare solennellement que préserver le droit des peuples à la paix et promouvoir la réalisation de ce droit constituent une obligation fondamentale pour chaque État;
3. Souligne que, pour assurer l'exercice du droit des peuples à la paix, il est indispensable que la politique des États tende à l'élimination des menaces de guerre, surtout de guerre nucléaire, à l'abandon du recours à la force dans les relations internationales et au règlement pacifique des différends internationaux sur la base de la Charte des Nations Unies;
4. Lance un appel à tous les États et à toutes les organisations internationales pour qu'ils contribuent par tous les moyens à assurer l'exercice du droit des peuples à la paix en adoptant des mesures appropriées au niveau tant national qu'international.



L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 36/67 du 30 novembre 1981, par laquelle elle a déclaré que le troisième mardi de septembre, jour d'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée générale, serait officiellement proclamé Journée internationale de la Paix et observé comme tel et qu'il serait consacré à la célébration et au renforcement des idéaux de paix, tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci,

Rappelant également ses autres résolutions sur la question, dont la résolution 55/14 du 3 novembre 2000,

Réaffirmant que l'observation et la célébration de la Journée internationale de la Paix contribuent à renforcer les idéaux de paix et à atténuer les tensions et les causes de conflit, Considérant que la Journée internationale de la Paix offre une occasion de faire cesser la violence et les conflits dans le monde entier et qu'il importe par conséquent de la faire connaître et observer le plus largement possible au sein de la communauté mondiale,

Souhaitant appeler l'attention sur **LES OBJECTIFS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX** et, à cette fin, fixer pour la célébration annuelle de la Journée une date qui soit distincte de celle de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée générale

RÉSOLUTION DE L'ONU 55/282
DU 7 SEPTEMBRE 2001

Décide qu'à compter de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, **la Journée internationale de la Paix sera observée chaque année le 21 septembre**, jour dont il faudra faire savoir à tous qu'il sera celui de la célébration et de l'observation de la paix

Déclare que dorénavant, **la Journée internationale de la Paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence**, pendant laquelle toutes les nations et tous les peuples seront invités à cesser les hostilités

Engage tous les Etats Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à **célébrer comme il convient la Journée internationale de la Paix**, y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation

LA CULTURE DE PAIX

8 DOMAINES D'ACTION

La Déclaration et le Programme d'action des Nations Unies sur une culture de la paix (résolution A/53/243) appelle chacun – gouvernements, société civile, médias, parents, enseignants, politiques, scientifiques, artistes, ONG et tout le système des Nations Unies – à assumer ses responsabilités en la matière. **IL INDIQUE HUIT DOMAINES D'ACTIONS AUX ACTEURS QUI INTERVIENNENT AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL**

RENFORCER UNE CULTURE DE LA PAIX par l'éducation en encourageant l'éducation pour tous, notamment pour les filles ; en révisant les programmes d'enseignement afin de promouvoir les valeurs, les attitudes et les comportements, inhérents une culture de paix ; en formant à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue, à la recherche du consensus et à la non-violence active...

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT économique et social durable en ayant pour objectif l'éradication de la pauvreté ; en s'attachant aux besoins particuliers des enfants et des femmes ; en travaillant à une durabilité environnementale ; en instaurant une coopération nationale et internationale, destinée à réduire les inégalités économiques et sociales...

PROMOUVOIR LE RESPECT des droits de l'homme en diffusant la Déclaration Universelle des droits de l'homme à tous les niveaux et en mettant pleinement en oeuvre les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

ASSURER L'ÉGALITÉ entre hommes et femmes en intégrant une perspective sexo spécifique et en encourageant l'égalité dans la prise de décisions économiques, sociales et politiques ; en éliminant toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes ; en fournissant un appui et une aide aux femmes dans des situations de crise liées à la guerre et à d'autres formes de violence...

FAVORISER LA PARTICIPATION démocratique en formant des citoyens responsables ; en renforçant des actions destinées à favoriser les principes et les pratiques démocratiques ; en créant et en développant les institutions et les processus nationaux qui favorisent et soutiennent la démocratie...

DÉVELOPPER LA COMPRÉHENSION, la tolérance et la solidarité en favorisant un dialogue entre les civilisations ; des actions en faveur de groupes vulnérables, des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, des populations autochtones et des groupes traditionnels ; le respect de la différence et de la diversité culturelle...

SOUTENIR LA COMMUNICATION participative et la libre circulation de l'information et des connaissances par des actions telles que le soutien aux médias indépendants dans le cadre de la promotion d'une culture de la paix ; l'utilisation pertinente des médias et de la communication de masse ; des mesures destinées à résoudre la question de la violence dans les médias ; le partage des connaissances et de l'information au moyen des nouvelles technologies...

PROMOUVOIR LA PAIX et la sécurité internationale par des actions telles que la promotion d'un désarmement général et complet ; une meilleure participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits et à la promotion d'une culture de la paix dans des situations de postconflit ; des initiatives dans des conflits ; la promotion de mesures de confiance et d'efforts pour la négociation de règlements pacifiques des différends...

A la suite d'une proposition faite par l'UNESCO, l'Assemblée générale des Nations Unies a défini en 1998 (résolution A/52/13) ***“la culture de la paix comme un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation entre les personnes, les groupes et les nations.”***

LE PARTENARIAT AVEC LE GRETA

Créé le 1^{er} janvier 2011, le Greta de la Création, du Design et Métiers d'Art est une structure de l'Éducation Nationale qui propose des formations pour adultes. Ces formations sont organisées en cours du soir ou en journée pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et des particuliers. **Le Greta de la Création, du Design et des Métiers d'Art** est né du regroupement de trois Greta : Arts Appliqués, Mode et Réseau Graphique. Il réunit des écoles d'arts appliqués, des lycées polyvalents et professionnels spécialisés. Plus d'information : www.cdma.greta.fr

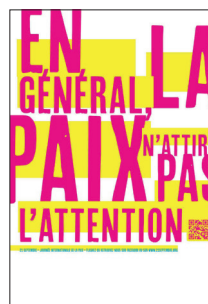
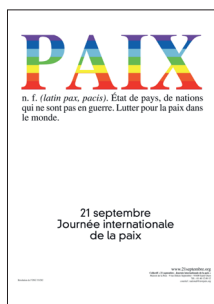


Chaque année, le GRETA de la Création, du Design et des Métiers d'Art propose un partenariat à des associations et/ou des entreprises. L'objectif est de permettre à des adultes en formation professionnelle en design graphique de concevoir et de réaliser une identité visuelle et de la décliner sur plusieurs supports. Cette année, nous avons eu le plaisir de travailler avec l'association « Le Mouvement de la Paix » et c'est le projet d'affiche de d'Amandine Chaput qui a été retenu par l'association pour représenter l'affiche

promotionnelle qui sera diffusée dans l'ensemble des mairies de France à compter du 21 septembre 2014. Plus qu'une simple réalisation graphique, c'est un symbole que représente ce visuel pour nous : le partenariat d'un organisme public de formation avec une association dont l'éthique et le message nous sont particulièrement chers.

Mme Catherine Gatineau
CFC - Conseil et formation au Greta

PROJETS PRÉSENTÉS PAR LES ÉLÈVES DU GRETA





Auteur de l'affiche pour la journée internationale de la paix 2014, je suis Amandine Chaput étudiante au Greta en formation pour devenir maquettiste / infographiste.

Le projet nous a été présenté par Guillaume du Souich, co-président de l'association Le mouvement de la Paix. J'ai accueilli cette nouvelle avec grand enthousiasme, tout comme les autres élèves.

La réalisation de l'affiche fut pour ma part accompagné de nombreuses questions concernant la façon de traiter des thèmes aussi contradictoires qu'indissociables, que sont la guerre et la paix. J'ai finalement décidé de faire appel à la conscience de chacun à travers un questionnaire imagé sous forme de métaphore, faisant un parallèle entre la naissance de la conscience et celle de la colombe.

Comme tous les ans le Mouvement de la Paix, au sein du Collectif 21 septembre, travaille à l'élaboration d'une affiche promotionnelle. Après avoir collaboré avec des artistes et des écoles les années précédentes, le Mouvement de la Paix a initié un partenariat d'un genre nouveau. Cette année, le Mouvement de la Paix a obtenu un partenariat avec le Greta de la Création, du Design et des Métiers d'Art de Paris. Une quinzaine de stagiaires ont ainsi travaillé pendant plusieurs mois pour nous proposer une ou deux affiches chacun. Afin de créer leur affiche, ils ont dû réfléchir à la notion de paix et se l'appropriée ensuite. Pour cela, Guillaume du Souich, co-président du Mouvement de la Paix, est intervenu deux fois auprès des stagiaires pour présenter le Collectif et la culture de paix.

Au delà de ce travail de création, c'est aussi un travail de sensibilisation que le Greta et le Mouvement de la Paix ont voulu mettre en place ; l'affiche ayant pour but de communiquer sur la notion de paix mais aussi de susciter

J'AI FINALEMENT DÉCIDÉ DE FAIRE APPEL À LA CONSCIENCE DE CHACUN À TRAVERS UN QUESTIONNAIRE IMAGÉ SOUS FORME DE MÉTAPHORE, FAISANT UN PARALLÈLE ENTRE LA NAISSANCE DE LA CONSCIENCE ET CELLE DE LA COLOMBE.

l'envie de célébrer la Journée internationale de la paix. Ce partenariat marque ainsi une nouvelle étape dans l'histoire de l'affiche et de la célébration du 21 septembre car il permet au Collectif de sensibiliser une nouvelle fois des membres de la société civile.

L'affiche finale

L'affiche choisie par les membres du Collectif a été réalisée par Amandine Chaput. Elle a été choisie car elle symbolise le chemin que chacun doit effectuer pour parvenir à la paix. L'aspect graphique et novateur de l'affiche a été aussi mis en avant dans le processus de sélection.



L'équipe des stagiaires du Greta

LE COLLECTIF 21 SEPTEMBRE



Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
AFASPA
www.afaspa.com



CRID
www.crid.asso.fr



Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix
AFCDRP
www.afcdrp.com



Droit Solidarité
<http://droitsolidarite.free.fr>



Association Nationale des Élus Communistes et Républicains - ANECR
www.elunet.org/spip.php?rubrique17



Enseignants pour la Paix
<http://enseignantspourlapaix.wordpress.com>



Appel des Cent



Fédération Nationale des Déportés Internés, Résistants et Patriotes - FNDIRP
www.fndirp.asso.fr



Association Républicaine des Anciens Combattants - ARAC
www.arac-et-mutuelle.com



Femmes solidaires
www.femmes-solidaires.org



Association Internationale des Educateurs pour la Paix - AIEP
aiep_iaep@yahoo.fr



Fédération Syndicale Unitaire - FSU
www.fsu.fr



Comité d'Établissement des cheminots de PACA
www.ce-paca.org



France Amérique Latine
www.franceameriquelatine.fr



Confédération Générale du Travail CGT
www.cgt.fr



Galerie Art et Paix
www.artetpaix.com



Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix
www.decennie.org



Hamap
www.hamap.org

LE COLLECTIF 21 SEPTEMBRE



Institut de Documentation et de
Recherche sur la Paix - IDRP
www.institutidrp.org



JOC
www.joc.asso.fr



Ligue des Droits de l'Homme - LDH
www.ldh-france.org



Le Mouvement de la Paix
www.mvtpaix.org



Ligue de l'Enseignement
www.laligue.org



Marche Mondiale des Femmes
www.marchemondialedesfemmes.org



Mouvement contre le Racisme et pour
l'Amitié entre les Peuples - MRAP
www.mrap.asso.fr



ONU-UNRIC
www.unric.org



Réseau Sortir du Nucléaire
www.sortirdunucleaire.org



Ville de Saint-Denis
www.ville-saint-denis.fr



Conseil général de la
Seine-Saint-Denis
www.seine-saint-denis.fr



Sud PTT
www.sudptt.org

PARTENAIRES PRESSE



Altermondes
www.altermondes.org



L'Élu d'Aujourd'hui
www.elunet.org



L'Humanité
www.humanite.fr



Témoignage Chrétien
www.temoignagechretien.fr



Planète Paix
www.mvtpaix.org/outils/planetepaix/planete-paix.php



(05)

Gap

21 septembre

- **17h : Concert** - Chapelle des Pénitents - Rue de l'imprimerie

22 septembre

- **8h/11h : Ateliers** - Lycée Sévigné - 6 rue Jean Macé
- **11h : « Des claps pour la Paix »**, Hissage du drapeau Arc en Ciel sur la façade du lycée
- **8h/17h** : Actions éducatives diverses

21 au 27 septembre

- **Exposition « Planète-Paix »** - Hall du Conseil général - Place St Arnoux

Laragne-Montéglin

21 septembre

- **10h : Plantation d'un Olivier de la Paix** - Square Jean Giono - Partenaires : Comité Laragne-Vallée du Buëch du Mouvement de la Paix - Commune de Laragne-Montéglin - Arbre offert par l'entreprise Gamm Vert
- **Pavoisement de la Rue de la Paix** en partenariat avec la Commune de Laragne-Montéglin

Embrun

21 septembre

- **Forum de la Paix** en partenariat avec un jour la Paix

Montjay

21 septembre

- **Pavoisement du drapeau Arc-en-Ciel** en partenariat avec la Commune de Montjay

Trescléoux

21 septembre

- **Pavoisement du drapeau Arc-en-Ciel** en partenariat avec la Commune de Trescléoux

Eyguians

25 septembre

- **20h30 : Projection du film « Stop the Wall »** avec la participation de Muriel Jacoub, réalisatrice.

(08)

Charleville-Mézières

21 septembre

- **14h-16h** : Place Ducale, **plantation d'un arbre de la paix** par l'association Partage Marne Ardennes. Message de paix de Madame Guila Clara Kessous, artiste de l'Unesco pour la paix et appel à la paix d'un groupe d'enfants de Charleville-Mézières.

(11)

Peyriac Minervois

21 septembre

- « **Fête de la Paix** » à Peyriac (village adhérent aux villes de paix) avec jeux, animations musicales, repas convivial, stands d'associations, etc. A cette occasion, la mairie sera pavoisée avec des drapeaux de la paix.

(13)

Marseille

20 septembre

- **16h à 20h** : **le Forum de la paix** se tiendra au Conseil Régional sur le thème « Commémorer la grande guerre en cultivant la paix au présent »

21 septembre

- **9h30-19h** : **Voiles pour la paix en Méditerranée** aura un partenariat nouveau avec les Surfeurs pour la paix et sera marrainé par Arianne Ascaride. Au programme : concert, chants, djembé, conférence, etc

(14)

Caen

18 septembre

- **19h-22h** : **Table ronde** sur le thème « Échec des pacifistes en 1914, Charte des nations Unies en 1945, les guerres sévissent toujours ! Quelle alternative ? »

du 5 au 30 septembre

- **Les « Origamis pour la Paix »** - Initiation à l'art du pliage japonais pour 20 classes des écoles de Caen-la-mer. 6 heures d'intervention dans chaque classe.

19 septembre

- **9h30 / 11h30** : **Projection du film d'animation japonais « l'Oiseau Bonheur »** en présence de Madame Miho Cibot-Shimma, conceptrice du film et scénariste.

20 septembre

- **14h/18h** : **Fête de la Paix**, Place Bouchard à Caen

(19)

Brive

Du 16 au 21 Septembre

Mobilisation autour de la journée internationale de la Paix

- Exposition sur les femmes lauréates du Prix Nobel de la Paix depuis 1991. Aux heures ouvrables de la Médiathèque de Brive la Gaillarde.

17 septembre

- **16h à 17h30** : Conférence sur les femmes lauréates du Prix Nobel de la Paix depuis 1991. Médiathèque de Brive la Gaillarde.

(19)

Corrèze

Septembre

Plantation des arbres de la paix

- **Lagraulière** : 10 septembre
- **Argentat** : vendredi 19 septembre à 10 h
- **Ussel** : 22 septembre à 14h15
- **Rosiers d'Egletons** : 22 septembre à 10h30
- **Tulle** : 1^{er} octobre
- **Brive la Gaillarde** : 24 septembre à 14h30, halle Georges Brassens
- **Saint Martial Entraygues** : 03 septembre 2014 à 18h

(25)

Besançon

20 septembre

- **Le soir : Conférence débat de Salah Hamouri**
- **Exposition sur les prisonniers palestiniens** réalisée par le « Réseau pour une paix juste au Proche-Orient » de Dole.
- projection du film « **709 km de mur, stop the wall** » de Muriel Jacoub et Antonin Dagorn.
- campagne de signature de la pétition « 2014, année de la solidarité avec le peuple palestinien : un État de Palestine souverain aux côtés de l'état d'Israël, c'est maintenant ! »

21 septembre

- **2014, «année de solidarité avec le peuple palestinien»**, le 21 septembre sera placé sous le signe des prisonniers politiques palestiniens. Partenaires : la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP, le CCFD, la FSU, «solidaires» et « Palestine Amitié ».

(35)

Rennes

20 septembre

- **Vers 11 h** : lancement de l'initiative **Tout Rennes cultive la paix** au quartier du Blosne autour de la présentation des œuvres réalisées par les enfants du quartier au cours des ateliers de proximité que le Mouvement de la paix a conduit dans ce quartier durant tout l'été. Plus d'infos : www.culturedelapaix.org

(38)

Fontaines

20 septembre

- **Parcours cycliste de la Paix.**
- **9h : Plantation d'un Arbre de la Paix** - Parc Jean-Moulin à Fontaine
- **9h30 : Départ du Parcours de la Paix.** Arrêt à chaque rue (ou place - ou école) honore un acteur de la paix (ou des droits de l'homme). Un peu de musique ponctuera chaque intervention.

Saint-Martin-d'Hères

21 septembre

- Utilisation des serres d'un horticulteur présentant l'agriculture chez nous en 14.
- **Exposition** en commun avec le service du patrimoine : «**les Poilus de SMH et la Guerre**».
- Participation à l'Action nationale Cinéma en collèges et Lycées avec la projection du film «**la Chambre des Officiers**» de François Dupeyron d'après le roman de Marc Dugain.

(40)

Mont de Marsan

22 septembre

- **Soirée de soutien au peuple palestinien** avec le MRAP, France Palestine 40, CCFD. Au programme : débat et cinéma avec **le film "the wall"**.

(49)

Angers

21 septembre

- **10h30 : Place de la Paix**, célébrations en partenariat avec la Mairie d'Angers, le Conseil Général, le Conseil Régional. Allocutions du Collectif, de la Mairie d'Angers, de l'association des Maires de Maine&Loire.
- **12h/13h : Marche pour la Paix**, en direction du théâtre Chanzy :
- Pique nique de midi
- **14h : 16 stands** ouverts au Public par les Organisations du Collectif du 21 septembre.
- **15h** : Théâtre Chanzy, comédie musicale « **Sa Majesté des Bugs** » par la Cie de la 3^{ème} Métamorphose.

(58)

Nièvre

Septembre

- **Représentation théâtrale de la pièce « Jaurès assassiné 2 fois »** suivi d'un débat autour de « comment la lutte pour la paix s'est développée hier et comment l'amplifier aujourd'hui ? »

(65)

Soues

19 au 21 septembre

- Association Colibris des Hautes-Pyrénées. Rencontres pour la Paix à Soues, à côté de Tarbes, en partenariat avec le Mouvement de la Paix. Pour plus d'infos : www.rencontrespourlapaix.org

(66)

Alénia

21 septembre

- Chants et messages de paix aux écoles maternelle et primaire, plantation probable d'un olivier.

(73)

Albertville-Ugine

Septembre

- **Rassemblement au pied de l'arbre de la paix**, suivi à **19h30**, d'une conférence de Patrice Bouveret de l'observatoire des armements.

Montmélian

19 Septembre

- **Le matin : plantation de pensées pour la Paix** dans les deux écoles élémentaires de la ville
- **17h : cérémonie** organisée en collaboration avec la mairie dans les jardins de la ville : allocutions (d'un membre du comité et de M^{me} la députée maire), chants pacifistes par la chorale de Montmélian, **lâcher de ballons** par les enfants des écoles. Vin d'honneur offert par la municipalité
- **19h 30 : spectacle gratuit**, Salle de la Savoyarde, Compagnie Colporteurs de Rêve.

(75)

Paris

19 septembre

- **Maison de l'Unesco** - Parole de paix !
- **14h30/17h : Table ronde** en salle XI
- **19h/21h : Concert** en salle I de l'Ensemble Calliopée

21 septembre

- **La Croisière de la Paix**. Lieu : Quai François Mauriac Paris 75013
- **10h30 /17h** : Traversée de Paris sur la péniche les Aabysses avec débat, repas et animations culturelles pour tous,
- **17h/19h : Lâcher de colombes et concert** jusqu'à 19h sur le quai après le débarquement. Thème du débat : le vivre ensemble : un atout pour la paix. Organismes : Conseil parisien et Conseil francilien du Mouvement de la Paix

(78)

Poissy

23 septembre

- **20h30** : Cinéma UGC, projection du film colombien Mateo de Maria Gamboa avec débat sur la violence et la Colombie

Poissy, Carrières, Achères

21 septembre

- **14h30/17h** : opération «**les vélos et la paix**», Mouvement de la Paix, MDB, Gospel Fire,
- **14h30** : fleurissement de l'arbre de la paix à Carrières-sous-Poissy, fleurissement de la rue de la paix à Achères
- **15h30** : **arrivée des vélos**, Place de la République à Poissy, défilés des vélos dans Poissy avec fleurissement du Bd de la paix, arrêt et musique devant la brasserie des Batignolles, retour place de la République et concert de Gospel.

(92)

Malakoff

Septembre

- « **Malakoff cultive la paix** » : Le programme complet est présenté sur www.afcdrp.com

Vitry

21 septembre

- **Spectacle conté** à la maison de la vie associative intitulé « la Ter des Terres » une création poétique et pneumatique sur le passé trouble des ballons de baudruche entre 1914 et 1918.

(94)

Conseil Général du Val de Marne

20 septembre

- Pavillon des Archives Départementales, rue des Archives, **Créteil**
- **19h** : « **1914-2014, Mémoires à vif** », lecture-performance par la compagnie Les Balbuciolles. Durée 1h15.
- **20h30** : Débat animé par plusieurs intervenants qui évoqueront sous forme de table ronde l'évolution des positionnements : Jacques Verrier, ARAC / Guillaume du Souich, Mouvement de la Paix, Estelle Gapp, metteur en scène du spectacle.

Villejuif

21 septembre

- **13h à 19h**. En partenariat avec « Le Chêne », Centre de Création Alternatif situé au 131 avenue de Paris 94800 Villejuif, le comité organise une après-midi thématique « Forgeons la Paix » avec une table ronde et des ateliers.

(95)

Bezons

21 septembre

- **Village de la Paix** (exposition, stands, livre d'or)

Du 21 septembre au 5 octobre : Le réseau 93 de la Culture de la Paix et de la non-violence organise la quinzaine de la paix*

Aubervilliers

25 septembre

- **18h30 : Rencontre-débat : Jean Jaurès, un homme politique moderne toujours présent.** Rencontre avec Gilles MANCERON, historien, membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH). Librairie Les Mots Passants, 2 Rue du Moutier. Contacts: LDH, Catherine CHOQUET, 06 63 55 61 15, ldhsaintdenis93@ldh-france.org ou Librairie Les Mots passants, 01 48 34 58 12, les.motspassants@wanadoo.fr

Du 8 au 15 septembre

- **Exposition « L'itinéraire de Jaurès. 100 ans après son assassinat ».** Hall de la mairie d'Aubervilliers, Mairie d'Aubervilliers, 2 Rue de la Commune de Paris. Contacts: LDH, Catherine CHOQUET, 06 63 55 61 15 ldhsaintdenis93@ldh-france.org

Bagnolet

20 septembre

- **À partir de 17h30 : Journée en solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens.** Parc et Château de l'Étang, 198 av. Gambetta et/ou rue Sadi-Carnot, bus 115 et 318 (arrêt Girardot)
- **17h30 : Rendez vous devant « l'Olivier de la paix »** (Parc du Château de l'étang) pour emprunter le « Chemin de la solidarité avec les prisonniers ». Sous la forme d'un parcours fléché, chacun pourra découvrir la vie et le parcours des prisonniers politiques palestiniens parrainés.
- **18h30 : Exposition Solidarité Palestine** au Château de l'étang de Bagnolet - Petite restauration assurée.
- **19h30 : Projection du film « Libres dans la prison de Gaza »** (de Chris Den Hond et Mireille Court, 2012) suivi d'une rencontre-débat avec : Jean-Claude Lefort, ancien président de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et de Youssef Habbache, ancien prisonnier palestinien. Contacts : Appel des cents pour la Paix, Claude Brezot, bagnolet-paix@wanadoo.fr

Blanc Mesnil

Septembre

- **Sensibilisation de la population.** En préparation de la journée mondiale pour la Paix, dans toute la ville, distribution d'un journal aux habitants sensibilisant à la Culture de Paix. Une campagne d'accrochage des drapeaux de la Paix sera proposée aux habitants. Contact : Yvonne d'Henry, 06 27 92 67 16, y.dhenry@wanadoo.fr

Bobigny

Du 15 au 26 septembre

- **Exposition : « Jean Jaurès et les pacifistes de 1914 ».** Immeuble Pablo-Picasso, 93 rue Carnot, Métro Ligne 5 – station Bobigny-Pablo Picasso. Exposition « Jean Jaurès et les pacifistes de 1914 » réalisée par le Mouvement de la Paix. Contact : nbouroumeau@cg93.fr

20 septembre

- **de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. Ateliers sur la Première Guerre mondiale - Journée européenne du patrimoine.** Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 18 avenue du Président Salvador Allende, Inscriptions conseillées : Anaïs Banbuck ad93@cg93.fr, 01 43 93 97 00, archives.seine-saint-denis.fr

* (liste non exhaustive) Plus d'infos : www.education-nvp.org

Courneuve

Du 9 au 30 septembre

● **18h : Exposition : « L'art cultive la Paix ».** Vernissage le mardi 9 septembre. A la Galerie, « Les Sens de l'art », 50 avenue Gabriel Péri. Dans le cadre de la journée mondiale de la Paix du 21 septembre, exposition d'estampes, lithographies, affiches originales, objets sur le thème de la Paix. Exposition d'œuvres de Picasso, Matisse et d'artistes courneuviens : Sacha Mijovic, Anthony Russel et Michel Lamargot. Organisé avec le Mouvement de la Paix, la Galerie de la Paix et la municipalité de La Courneuve. Contact : Anthony Russel, 06 17 81 42 35, anthony.russel@free.fr

Montreuil

21 septembre

● **11h à 19h : Sensibilisation de la population : Découverte des jeux des 5 continents.** À l'occasion du plus grand festival éco-citoyen d'Ile-de-France « La Voie est libre », l'association Mundus Karavan et le Mouvement de la Paix proposeront des animations autour de la fabrication et de la pratique de jeux traditionnels des cinq continents. Tout public. Contact : Mundus Karavan, Basant Gungah, 07 60 56 06 02, munduskaravan.fr, munduskaravan@gmail.com

Saint-Denis

20 septembre

● **Toute la journée. Sensibilisation de la population – Théâtre de rue.** Maison de quartier Pierre Semard, 9/11 rue Emile Chrétien. Tenue d'un stand pour sensibiliser les citoyens à la Culture de Paix : jeu interactif sur les noms des rues des quartiers « Les pacifistes de votre quartier », puzzle de la Paix pour les petits. Après avoir arpenté les rues de la ville avec des vélos arborant des drapeaux de la Paix, le rallye cycliste rejoindra la fête du quartier. scénettes sensibilisant le public à la culture de Paix, théâtre de la rue de Victor, en partenariat avec l'association du raid de la Paix. Contacts : Majid Wannass, 06 27 03 08 31

21 septembre

● **10h30 : Cérémonie du Drapeau de la Paix.** Mairie de Saint Denis, place Victor Hugo. Rassemblement autour de l'arbre de la Paix accompagné de chants pacifistes. Levé du drapeau de la Paix sur le mat de la mairie de Saint Denis. Ensuite, l'ensemble des participants rejoindront la croisière de la Paix (départ quai François Mauriac, Paris 13^{ème}). Contacts : Majid Wannass, 06 27 03 08 31

Saint-Ouen

21 septembre

● **12h précises. Rallye Cycliste pour la Paix.** Rendez vous métro Garibaldi (Avenue Gabriel Péri). Le Mouvement de la Paix propose aux habitants de rejoindre, depuis le métro Garibaldi (**rdv 12h**), la Croisière pour la Paix (départ 12h30, Quai François Mauriac, Paris 13^{ème}) en rallye cycliste. Les vélos seront pavoisés au couleur de la Paix. Contacts et inscriptions : Comité de Saint Ouen du Mouvement de la Paix, Lydia Texier, 06 12 86 23 57, Mireille Marchioni, marchioni.mireille@yahoo.fr

Villetaneuse

21 septembre

● **14h : Théâtre « Cabaret de la Paix ».** Place Jean Baptiste Clément, RER D ou Métro ligne 13 puis bus 354 ou 256, arrêt «Eglise de Villetaneuse». Cette création théâtrale, de Michel RENARD et Julien GABRIEL de la FOX Compagnie, basée sur la transmission historique et le principe de l'exploration de toutes les mémoires liées à la Grande Guerre, mêle différents genres : la musique, le chant, la danse... Les artistes s'approprient la parole des gens de 1914 avec des textes travaillés à partir d'archives documentaires, chansons d'époques, témoignages épistolaires, articles de presses, rencontre avec des historiens. Contacts : Leila ADDOU, Responsable du Centre Socioculturel Clara Zetkin, 01 49 98 91 11, 06 12 64 77 60, leila.addou@mairie-villetaneuse.fr

INITIATIVES INTERNATIONALES

Florence, Italie

21 septembre

- **11h-16h. Manifestation Nationale « Pour la Liberté, les Droits, la Dignité, la Justice, la Démocratie »**

Goma, République Démocratique du Congo

21 septembre

- **Un concert géant de Peace One Day** aura lieu le 21 septembre 2014 à Goma (RDC) avec Akon en tête d'affiche, dont la grande popularité permettra de transmettre le message de la Journée internationale de la paix à des millions de personnes dans la région et le monde entier grâce à une plate-forme de diffusion numérique, mobile, radiophonique et télévisée. Peace One Day vise avant tout à rassembler les populations de la RDC et de la région des Grands Lacs au cours de cette journée.

Farinet, Suisse

21 septembre

- **Rassemblement de plusieurs associations de yoga et de méditation** sur le site des vignes de Farinet afin de participer collectivement à une méditation en faveur de la paix (avec notamment des danses, la confection d'un mandala, etc). Montréal,

Montréal, Canada

21 septembre

- **11h/16h0** : Parc Laurier,
 - **Musique pour la paix**
 - **Maquillage pour enfants**
 - **Porteur de paroles pour la paix**
 - **Hot-dogs gratuits pour la paix**
 - **Brigade du bonheur de l'amour et de la paix : CÂLINS GRATUITS !!!**
 - **Plantation de l'arbre de la paix**
 - **Piano pour la paix** au métro Laurier (coin Laurier et Berri) à 17h
- Plus d'infos : www.paix-21septembre.org

Victoriaville, Québec, Canada

du 18 au 21 septembre

Festival de la Paix

Plus d'infos : www.festivaldelapaix.ca